



Dispositif d'appui
à la **coordination**

PSYCHOLOGUE

Contexte :

Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) du Cantal issu de la fusion du Réseau de santé Appui Santé 15 et de la MAIA 15.

Mission principale :

Le titulaire du poste est chargé de participer à l'évaluation et au suivi des situations complexes orientées vers le DAC.

Missions et activités liées au poste :

MISSION 1 : Contribuer à l'évaluation et la prise en charge des situations complexes

- Contribuer à l'évaluation multidimensionnelle de la personne et de son entourage
- Contribuer à l'organisation et la coordination des interventions en lien avec les coordinateurs de parcours et les intervenants extérieurs
- Identifier les besoins de soutien psychologique des personnes et de leur entourage et les orienter vers les ressources adaptées le cas échéant
- Contribuer à alimenter le Plan personnalisé de coordination en santé (PPCS) et plus généralement le dossier partagé de la personne
- Participer si besoin à des réunions de concertation pluriprofessionnelle

MISSION 2 : Apporter une expertise psychologique

- Se mettre à disposition de l'équipe pour apporter son expertise sur le plan psychologique (participer aux réunions d'équipe au minimum une fois par mois)
- Contribuer au développement des partenariats du DAC, en particulier dans leur volet psychologique

Compétences nécessaires :

- Expérience professionnelle en tant que psychologue
- Connaissance du tissu professionnel de la prise en charge médico-psycho-sociale sur le territoire
- Compétences et appétence pour le travail en équipe pluridisciplinaire

Conditions d'exercice et moyens mis à disposition :

- Poste basé à Aurillac
- Déplacements fréquents au niveau départemental